

# INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



## En bref...

### Adresse touchée

6300, boulevard Décarie

### Investissements

653 000\$

### Calendrier

Du 3 septembre à la fin de janvier 2020

### Horaire

Lundi au vendredi,  
entre 7 h et 17 h

Les rendez-vous sont pris  
à partir de 8 h

### Entrepreneur

Ventilation Manic Inc.

## Travaux : système d'alarme-incendie et ventilation

L'Office effectue des travaux d'amélioration des équipements d'alarme-incendie et du système de ventilation afin de bien vous protéger et de respecter les normes.

### Dans les logements :

- ▶ Un appareil qui détecte la présence de chaleur sera installé.
- ▶ Une lampe qui clignote et produit un signal sonore lors d'un incendie sera installée. Elle sera visible de toutes les pièces.
- ▶ Un 2<sup>e</sup> avertisseur sonore sera installé dans la chambre à coucher.
- ▶ L'appareil qui détecte la présence de fumée dans votre logement sera remplacé.

### Dans les corridors, les cages d'escalier et la salle communautaire :

- ▶ Des avertisseurs de fumée seront installés.
- ▶ Les panneaux indicateurs de sortie seront remplacés sur tous les étages.
- ▶ La grille de ventilation sera changée.

### Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ Bruit
- ▶ Présence des ouvriers dans les logements.

## Des questions concernant le chantier?



**Julie Chalifour**  
Agente de liaison  
514 872-7526

## À vous d'agir — Rôle du locataire

**Cinq (5) visites** dans votre logement seront nécessaires pour installer le système d'alarme-incendie. Votre **présence est requise**. Les **rendez-vous** seront fixés seulement à **partir de 8 h**.

<b>1<sup>re</sup> visite</b>	Installation des nouveaux appareils	<b>1 h</b>
<b>2<sup>e</sup> visite</b>	Transition entre les anciens et les nouveaux appareils	<b>1 h</b>
<b>3<sup>e</sup> visite</b>	Vérification du fonctionnement du système	<b>20 min</b>
<b>4<sup>e</sup> visite</b>	Changement de la hotte de cuisine	<b>2 h</b>
<b>5<sup>e</sup> visite</b>	Nettoyage des conduits	<b>30 min</b>

Que devez-vous faire pendant les travaux?

1. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.
2. **Surveillez les avis sur votre porte de logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera 48 heures à l'avance.
3. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
4. Si, pour une **raison majeure** ou **imprévue**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous** fixé et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers** ou votre agent de liaison, le plus rapidement possible.

*Merci!* **Votre patience et votre collaboration sont appréciées.**

**Pour toute autre demande, communiquez avec le centre d'appels et de la sécurité :**

Entretien, réparations et extermination 7 h à 23 h - 7 j/7 | Réparations urgentes et sécurité 24 h/24 – 7 j/7  
514 872-OMHM (6646)

Travaux réalisés par :



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine  
de Montréal



Société  
d'habitation  
Québec 

# Votre système d'alarme-incendie

Découvrez les appareils que l'Office installe lorsqu'il met aux normes les équipements dans votre immeuble.

## Dans les logements



### Avertisseur de fumée

- ▶ Appareil qui détecte la présence de fumée dans votre logement

#### Le saviez-vous ?

- ▶ Cet appareil ne déclenchera pas une alarme dans les autres logements, seulement dans le vôtre. Il n'est pas relié au Centre de coordination de la sécurité de l'Office. Les pompiers ne seront donc pas appelés pour une légère fumée. Exemple : une rôtie qui brûle.
- ▶ Que faire si vous avez fait brûler votre rôtie et si vous voulez faire sortir la fumée de votre logement? Ouvrez une fenêtre plutôt que la porte de votre logement. De la fumée dans le corridor pourrait déclencher une alarme dans l'immeuble.
- ▶ Que faire si votre appareil produit un signal, mais qu'il n'y a pas d'incendie? Appuyez sur le bouton pour arrêter l'alarme.



### Détecteur de chaleur

- ▶ Appareil qui détecte la présence de chaleur dans votre logement



### Avertisseur d'incendie

- ▶ Lampe qui clignote et produit un signal sonore lors d'un incendie
- ▶ Permet d'alerter tous les locataires



### Alarme sonore

- ▶ Appareil qui produit un signal sonore lors d'un incendie
- ▶ Est installé dans la majorité des logements pour s'assurer que l'alarme est entendue partout.

#### Le saviez-vous ?

- ▶ Ces appareils sont reliés au panneau d'alarme-incendie situé au rez-de-chaussée de votre immeuble. Ce panneau permet de déterminer d'où provient l'alarme et d'agir rapidement.
- ▶ Le panneau d'alarme-incendie est relié au Centre de coordination de la sécurité de l'Office. Quand un signal est reçu au centre, l'Office s'assure que les pompiers ont été prévenus.

## Dans les aires communes



### Avertisseur de fumée

- ▶ Appareil qui détecte la présence de fumée dans les corridors et les cages d'escaliers
- ▶ Est relié au Centre de coordination de la sécurité de l'Office

## Que devez-vous faire s'il y a un feu ?

- ▶ **Sortez immédiatement** de l'immeuble.
- ▶ **Appelez les services d'urgence (911).**
- ▶ Une fois en lieu sûr, communiquez avec le centre d'appels de l'Office pour signaler l'incendie : 514 872-OMHM (6646)

